

## Contrat d'objectifs 2009-2012 - Ariège

**Nom et adresse de l'établissement :**

CLG PIERRE BAYLE PAMIERS  
AVENUE DU 9EME RCP 09100 PAMIERS

**Prénom et nom du chef d'établissement :**

PHILIPPE BOUSQUET

**N° d'établissement :** 0090055L

**N° de téléphone :** 05.34.01.37.50

**Email :** 0090055L@ac-toulouse.fr

**N° de fax :** 05.34.01.37.59

**Formations dispensées :**

Spécificités : 6° bilangue (Anglais / Espagnol)  
4° et 3° Européenne(Espagnol).  
Latin. Occitan. Option 3°DP.

---

Vu :

La loi n° 2005-380 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école.

Le décret n° 85-924 modifié par les décrets n° 2005-1145 du 9 septembre 2005 et n° 2005-1178 du 13 septembre 2005.

Le courrier du recteur du 24 janvier 2006.

Le conseil d'administration réuni le

L'établissement CLG PIERRE BAYLE PAMIERS s'attachera à mettre en place le contrat d'objectifs figurant en dernière page pour la période 2009-2012.

Le Recteur

L'IA-DSDEN

Le chef d'établissement

Olivier Dugrip

Daniel Subervielle

PHILIPPE BOUSQUET

# Caractéristiques de l'établissement en données qualitatives

## **Instantané sur l'EPLE : Résultats scolaires, implication de l'équipe, besoin en formation, qualité de la vie scolaire, image de l'établissement...**

Les résultats au DNB et en terme d'orientation sont en décrochage par rapport aux moyennes académiques malgré des données d'entrée correctes. PCS défavorisées +10% par rapport à la moyenne académique. L'implication des personnels est importante tant sur le plan éducatif que pédagogique. Sa fédération autour du contrat d'objectifs et du nouveau projet d'établissement est plus que jamais nécessaire. Vie scolaire: structuration nécessaire autour d'un vrai projet partagé par tout l'établissement pour optimiser le potentiel de l'équipe et donc l'impact en terme de prise en charge des élèves. Besoins en formation : TICE, pratiques pédagogiques, docimologie, liaisons, connaissance des adolescents, transversalité, pédagogie de projet, techniques de communication, aide à la parentalité. Les usagers sont globalement satisfaits du service rendu mais l'établissement ne possède pas une identité forte. Un travail doit être entrepris sur le rôle des parents à l'école + auprès des enfants

### **Points forts :**

- 1 - Stabilité et investissement des personnels. Il existe une réelle volonté de proposer la meilleure prise en charge possible. Le travail sur la différenciation pédagogique des élèves en situation de handicap est en cours.
- 2 - dicap et sur les nouvelles technologies en attestent. Etablissement équipé de l'ENT. Le développement des utilisations pédagogiques est en cours. Accroissement de la circulation des informations entre les différents utilisateurs.
- 3 - Réflexion sur l'impact de cet outil sur la professionnalité des enseignants est engagée. Bonnes relations avec les partenaires qui offrent des perspectives de synergies : Parents, Municipalité, Conseil Général, milieux associatif et économique.

### **Points faibles :**

- 1 - Outillage de prise en charge de la diversité des élèves encore perfectible. Le recours à la formation est encore sous exploité, de même que les synergies entre établissements (écoles, collèges, lycée)
- 2 - Projet d'établissement à refonder autour d'objectifs forts portant sur la structuration des apprentissages, l'adhésion des élèves et des familles à des projets plus ambitieux portés par l'EPLE,
- 3 - une politique culturelle forte car transverse et partenariale. Difficulté à ce que les différents acteurs sortent de leurs représentations mutuelles pour enfin accéder à une réalité des problèmes, préalable indispensable à toute prise en charge.

### **Axes de développement :**

- 1 - Forger des outils de prise en charge pédagogique de la diversité: coordonner les apprentissages travailler sur le projet avec l'élève, réguler par l'évaluation, utilisation des temps périscolaires.
- 2 - Le projet éducatif: élaborer avec tous des règles claires de prise en charge, promouvoir l'engagement des élèves et des parents, travailler sur la construction de l'autonomie.
- 3 - Un parcours culturel pluriannuel et transversal comme moteur de l'ambition et donc des apprentissages: arts, sciences, techniques, patrimoine, humanités, économie.

# Contrat d'objectifs

## **1er levier de progrès :**

### **Objectif :**

Améliorer l'efficacité pédagogique.

### **Stratégie de développement :**

Accroître la réussite des élèves à besoins spécifiques (situation de handicap ou en difficulté) en définissant, coordonnant une prise en charge portée à la connaissance des parents.

Les apprentissages: les coordonner entre eux de manière pluriannuelle et interdisciplinaire en les reliant avec l'outil socle commun.

Évaluer pour réguler les apprentissages: définir des objectifs précis, des rythmes et des modalités. Utiliser tout le temps de présence au collège comme un temps d'apprentissage.

### **Résultats attendus :**

Diminution des situations de décrochage et des taux de redoublement.

Augmentation de la réussite au DNB.

Augmentation du taux de passage en seconde (année n) et en 1ère (année n+1)

## **2ème levier de progrès :**

### **Objectif :**

Aider les élèves à trouver leur place dans le collège.

### **Stratégie de développement :**

Faire respecter l'École et ses obligations: réactualiser et clarifier les règles de fonctionnement en association avec les différents acteurs. Travailler sur la parentalité en inter-établissements.

Favoriser l'apprentissage de l'autonomie et les prises de responsabilité par les élèves: éducation civique, travail sur la représentation et la formation des élèves, FSE, association sportive, tutorat.

CESC: programme pluriannuel, partiellement inter EPLE, croisé avec les enseignements et s'appuyant sur un réseau de partenaires (milieu associatif, CG, Municipalité, autres services de l'État).

### **Résultats attendus :**

Création de canaux de dialogue et de groupes de travail mixtes afin de réguler les comportements

Diminution de l'absentéisme.

Diminution du nombre, de la fréquence et de la gravité des motifs des sanctions.

## **3ème levier de progrès :**

### **Objectif :**

Développer et structurer l'offre culturelle

### **Stratégie de développement :**

Définir des objectifs précis en matière culturelle en liaison directe avec les apprentissages.

Constituer un parcours pluriannuel qui enrichisse l'offre: arts, patrimoine, humanités, langues, sciences, connaissance de champs professionnels, techniques en liaison avec des acteurs locaux, régionaux, internationaux. Élaborer en commun une vraie politique documentaire utilisant aussi les ressources locales (médiathèque, CDDP). Permettre ainsi à tout élève de pouvoir s'inscrire dans cette dynamique: élaborer une fiche de suivi qui permette d'avoir une traçabilité.

### **Résultats attendus :**

Lutter contre les phénomènes de repli observés chez les élèves les plus fragiles.

Faire de la politique culturelle un outil pour les apprentissages.

Maximiser le nombre d'élèves concernés, le nombre de partenaires impliqués et de champs couverts.